# GUIDE DU TRI

## DÉCHETS RECYCLABLES

### SAC TRANSPARENT

#### BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

ALIMENTAIRE

ENTRETIEN

HYGIÈNE

#### EMBALLAGES MÉTALLIQUES

#### BRIQUES

#### CARTONS ET CARTONNETTES NON SOUILLÉS

#### CARTONS BRUNS

À DÉPOSER DE PRÉFÉRENCE EN DÉCHÈTERIE

## POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

#### PAPIERS PROPRES ET SECS

Et tout autre papier propre (livres, sacs en papier, feuilles de bureau, …)

#### EMBALLAGES EN VERRE

Les couvercles, les capsules et les bouchons doivent être retirés

## DÉCHETS NON RECYCLABLES

### ORDURES MÉNAGÈRES

AUTRES PLASTIQUES : **BARQUETTES, BOÎTES, TUBES, POTS, SACS, FILMS, VAISSELLE…**

**En cas de doute, je jette dans la poubelle à ordures ménagères !**

**Il n'est pas nécessaire de laver les emballages, il suffit de bien les vider.**

© p. Desgrieux / Photothèque Eco-Emballages

Infos Tri
N°Vert 0 800 100 889
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

S I E D M T O - 15 rue de la Côte d'Or – 10140 VENDEUVRE SUR BARSE
Tél. : 03 25 41 08 03 – Fax : 03 25 41 66 60
Courriel : siedmto@orange.fr – Site : www.siedmto.fr

Ne pas jeter sur la voie publique, à déposer dans le bac à papier de votre commune après lecture